UN ACCORD DE PRINCIPE A ÉTÉ RÉALISÉ A LONDRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Le gouvernement soviétique a attentivement examiné la nouvelle proposition relative aux modalités du contrôle naval soumise par Lord Plymouth à titre de compromis. Il ne considère pas cette nouvelle proposition comme entièrement satisfaisante et est d'avis que lorsqu'elle sera appliquée, elle n'assurera toujours pas un contrôle effectif, cependant, comme cette récente proposition de Lord Plymouth constitue un nouveau progrès vers la thèse que le Gouvernement Soviétique a toujours défendue en ce qui concerne la forme du contrôle maritime, il est prêt à l'accepter dans un esprit de compromis.

Le financement du plan est en discussion

Londres 21. — Le sous-comité de « non-intervention » a levé sa séance à 18 h. 45, après s'être mis d'accord sur les questions de détail qui restaient à régler après la séance de ce matin.

Seul le financement du plan du retrait des volontaires devra faire l'objet d'une prochaine réunion, dont la date n'a pas encore été fixée.

L'impression à Paris

Paris, 21. — L'accord de principe intervenu ce matin au sous-comité de non-intervention de Londres est considéré à Paris comme un fait décisif de l'action diplomatique engagée en vue du retrait des volontaires étrangers d'Espagne. On rappelle qu'au cours de ces dernières semaines, les travaux du sous-comité s'étaient heurtés aux demandes formulées par l'U.R.S.S. quant au renforcement du contrôle naval alors que les autres puissances représentées dans cet organisme : la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie avaient accepté le plan britannique, tel que finalement il leur avait été présenté. Le Gouvernement français durant toute cette période, s'est entremis, d'une part, en recherchant cette formule transactionnelle pour le contrôle naval d'autre part en usant de ses bons offices auprès des dirigeants soviétiques. A Paris on rend ce soir hommage à l'esprit de conciliation montré par le gouvernement de Moscou dont le représentant a déclaré ce matin se rallier à la formule de contrôle naval proposée, bien qu'elle ne répondît pas entièrement à ses vues. On pense que le comité de « non-intervention » pourrait, d'ici à la fin de la semaine, tenir une réunion plénière, afin de ratifier les projets arrêtés par le sous-comité.

Optimisme

Londres, 21. — D'après les détails complémentaires recueillis sur la seconde séance du sous-comité de « non-intervention », on apprend qu'une formule transactionnelle a été soumise, cet après-midi, par Lord Plymouth, aux délégations, afin d'établir un compromis entre le libellé initial du plan britannique, relatif à ce qu'il est convenu d'appeler « L'assistance hostile » et les objections formulées ce matin par M. Kagan, contre ce libellé.

Ce nouveau texte, pour la bonne règle, va être soumis par les délégués à leurs gouvernements et d'ores et déjà, on tient pour certaine l'approbation de la majorité d'entre eux.

Le délégué russe n'a pas, cependant, cru devoir préjuger la décision de son gouvernement et il a été convenu qu'il la ferait connaître directement au secrétariat, sans qu'il soit nécessaire de convoquer une nouvelle séance du sous-comité, pour délibérer à ce sujet.

Ces dispositions ont été généralement interprétées comme indiquant que le gouvernement soviétique approuverait finalement la nouvelle rédaction du texte en question.

Le sous-comité a, par ailleurs, abordé l'examen du financement du plan de retrait des volontaires. La délégation russe n'ayant pas estimé être en mesure d'accepter le plan de financement à cinq, prévu par le projet anglais, il y aura lieu, pour chaque délégation de consulter son gouvernement sur la procédure qui a été envisagée en vue d'obtenir une participation financière russe qui ne comporte pas une acceptation formelle des dispositions financières du projet britannique.

Le sous-comité se réunira à nouveau, à 10 h. 30, vendredi, pour prendre connaissance des réponses des gouvernements et si, comme on l'espère, elles sont affirmatives, le comité plénier serait convoqué pour samedi ou lundi, afin d'entériner l'accord intervenu au sein du sous-comité et charger son président de se mettre en rapport avec les deux parties espagnoles, dont l'approbation serait sollicitée afin de passer à l'exécution du plan de retrait des volontaires.

Pas de mission diplomatique française auprès de Franco

Paris, 21. — Contrairement à certaines informations publiées à l'étranger, on dément formellement dans les milieux officiels, que le Gouvernement français ait décidé d'envoyer une mission diplomatique auprès du général Franco.

La « non-intervention » italienne

Rome, 21. — Les envoyés spéciaux de la presse italienne signalent : « l'action brillante des légionnaires italiens » sur le Rio Argelita où la division des « Flèches noires » a puissamment contribué à la conquête de positions avancées et l'activité de l'aviation italienne sur le front du Levant, en particulier les escadrilles des Baléares ont bombardé à nouveau le port de Valence et surtout celui de Carthagène où aurait été détruit le Quai Alphonse XIII, ainsi que la digue. Elles ont également déversé des explosifs sur les ports de Denia et Gandia au Sud de Valence, sur les aéroports de San Vicente près d'Alicante et de Prat de Llobregat, ainsi que la gare d'Alména où elles auraient incendié une vingtaine de wagons-citernes pleins d'essence.

LES TRAFIQUANTS DE DROGUE

M. DE TASTES est frappé par un de ses accusateurs

Paris, 21. — Un vif incident s'est produit cet après-midi dans les couloirs du Palais de Justice. Me Lionel de Tastes, l'avocat du trafiquant de drogues, Louis Théodore Lyon, a déposé, il y a quelques jours, une plainte en diffamation contre cinq journaux parisiens qui avaient reproduit le questionnaire qui lui avait été adressé par M. Georges Chebat. Un juge d'instruction, M. Combeau, avait été désigné par le Parquet, pour enquêter sur cette plainte et cet après-midi, il avait convoqué les signataires des articles incriminés.

M. Jean de Castellane, qui était visé par la plainte, se trouvait un peu avant 15 h. dans la galerie de la première présidence, lorsqu'il vit arriver M. De Tastes, qui se rendait au vestiaire des avocats. M. De Castellane se dirigea vers lui et le frappa au visage. Les personnes qui se trouvaient là s'interposèrent et M. De Castellane fut invité à se rendre dans le bureau du chef des gardes du palais où il déclina simplement son identité. Questionné peu après, M. De Tastes déclara que M. De Castellane s'était présenté chez lui, il y a quelques jours, pour le sommer d'avoir à répondre au questionnaire de M. Georges Chébat et qu'il avait été éconduit. Il a annoncé son intention de déposer au Parquet une plainte pour violences.

LE DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN AUX COMMUNES

Londres, 21. — Voici un résumé de la déclaration faite par M. Chamberlain, à la Chambre des Communes, en réponse à l'interpellation de M. Noel Baker.

M. Chamberlain affirme que le gouvernement et le peuple britannique partagent entièrement les sentiments de pitié, d'horreur et d'indignation qu'inspirent à M. Noel Baker les méthodes de guerre modernes et les bombardements aériens et qu'en ce qui concerne les événements de Chine en particulier, ces sentiments auraient pu amener le peuple anglais, si le théâtre des opérations n'était pas si éloigné « à des solutions qu'il n'a peut être jamais envisagées ».

Trois règles à observer pour les bombardements

M. Chamberlain rappelle que les engins de guerre modernes ont créé des problèmes entièrement nouveaux. Le Gouvernement britannique s'efforce d'élaborer un plan pratique qu'il soumettra aux autres nations. Il lui semble en particulier que trois règles devraient être observées dans les airs, sur terre et sur mer :

1° Les bombardements de populations civiles sont contraires au droit international.

2° Les objectifs militaires doivent avoir un caractère militaire identifiable.

3° Ceux qui attaquent ces objectifs doivent prendre soin d'épargner la population civile dans le voisinage.

Ces trois règles peuvent être acceptées par tous, mais leur mise en pratique soulève des difficultés considérables.

Si nous voulons un accord international, déclare le premier ministre, nous devons soumettre des règles qui seront acceptées partout et mises en pratique. Or, l'accord sur de telles questions dépend en grande partie de l'atmosphère internationale, c'est pourquoi le Gouvernement britannique fait tous ses efforts afin d'améliorer cette atmosphère.

Le Gouvernement britannique est d'avis qu'il y a eu de trop nombreux cas en Chine et en Espagne, dans lesquels les règles générales des bombardements ont été ignorées et où des attaques délibérées ont été commises contre les populations civiles.

Nous n'admettons pour le général Franco, ni pour personne, le droit d'attaquer nos navires, affirme M. Chamberlain, **ce que nous disons, c'est que nous ne voyons pas de moyen d'empêcher ces attaques sans adopter une politique différant complètement de la politique de ce pays** (applaudissements Conservateurs et protestations travaillistes).

Le premier ministre rejette les suggestions de l'opposition tendant au retrait de sir Robert Hodgson et à la cessation des relations commerciales avec l'Espagne. Il refuse également de faire donner aux navires de guerre britanniques l'ordre de tirer sur les avions nationalistes dans les conditions exposées par M. Noël Baker.

La seule solution satisfaisante : la cessation des hostilités

Le premier ministre affirme que le général Franco n'est pas laissé dans l'ignorance de l'opinion du gouvernement britannique sur la situation, mais il ajoute :

« Je crains que tant que la guerre durera, nous devrons nous attendre à une succession de ce genre d'incidents et des horreurs contre lesquels nous avons protesté. **Une solution satisfaisante de la question espagnole serait la cessation de la guerre, qui mettrait fin d'un seul coup à toutes ces difficultés.** Si le gouvernement britannique ne prend pas de mesures plus énergiques que l'envoi de protestations, une nouvelle note a été envoyée hier aux autorités nationalistes, indique incidemment M. Chamberlain, c'est parce qu'en raison de ses responsabilités, il attache la plus grande importance à la non-intervention ».

M. Chamberlain souligne les difficultés que rencontrent les efforts en vue de la cessation de la guerre particulièrement lorsque chacune des deux parties croit la victoire prochaine et ne veut pas entendre parler de compromis.

« **Tout ce que nous pouvons dire, conclut M. Chamberlain, c'est que de temps en temps nous tentons de voir s'il existe des perspectives raisonnables de succès et lorsque le moment sera venu, nous serons trop heureux d'offrir nos services seuls ou de concert avec d'autres, afin de mettre un terme à ce lamentable conflit** ».

LES ENTRETIENS ITALO-YOUGOSLAVE DE VENISE

Ils ont porté à la fois sur les questions politiques et économiques

Rome, 21. — Revenant sur la rencontre italo-yougoslave de Venise, le « Giornale d'Italia » précise que le contact entre le compte Ciano et M. Stoyadinovitch n'avait aucun programme établi d'avance et qu'il ne constitue que l'expression moins de besoins urgents particuliers, que de la cordialité des rapports qui unissent les hommes et leurs nations et de l'opportunité de profiter d'un voyage touristique du premier ministre yougoslave pour examiner de nouveau, dans une atmosphère tranquille, les problèmes européens actuels.

Le journal ajoute que cet examen a porté non seulement sur les questions politiques, mais mêmes sur les questions économiques et qu'il a confirmé la parfaite identité de vues existant entre les deux pays. Cette entente italo-yougoslave a une valeur européenne étant donné qu'elle annonce une nouvelle unité de fronts internationaux dans les problèmes brûlants qui sont actuellement en discussion.

LES RÉSULTATS DÉFINITIFS DES ÉLECTIONS IRLANDAISES

Dublin, 21. — Voici les résultats définitifs des élections au Dail (138 sièges) : De Valera, 77 sièges ; Cosgrave, 45 sièges ; Travaillistes, 9 ; Indépendants, 7.

M. Léon JOUHAUX défend la semaine de 40 HEURES devant la Conférence Internationale du Travail

Il est appuyé par M. J. Godart, délégué gouvernemental français

Le délégué patronal français vote pour le rapport favorable à la généralisation de la réduction des heures de travail, lequel est adopté

Genève, 20. — A la Conférence internationale du travail, au cours de la discussion sur l'expérience française des quarante heures, M. Jouhaux, prenant la parole, a déclaré que quels que soient les arguments que l'on avait apportés contre les 40 heures, ils n'ont pas assez de force en eux-mêmes pour empêcher que la réforme ne continue à s'imposer à l'attention des gouvernements et à l'activité des organisations ouvrières.

L'augmentation du nombre des chômeurs n'est pas due à la semaine de 40 heures, mais à la situation économique présente, à laquelle vient s'ajouter la nécessité de donner à la production des armements un développement inaccoutumé. Quant au déficit de la balance commerciale, M. Jouhaux ajoute : « On oublie que ce déficit existe dans presque tous les pays et qu'il est la conséquence, non pas de l'application des réformes sociales, mais de l'autonomie autarcique dans laquelle les pays tendent à s'enfermer. »

M. Jouhaux ne pense pas qu'il y ait un seul pays capable de supporter encore pendant une décade, les charges que le développement des armements lui impose. Ou bien ce sera la catastrophe et il veut croire qu'on saura l'éviter, malgré les faiblesses de la S. D. N., par un ressaisissement des volontés et, plus particulièrement par l'action des peuples.

« Dans la décision que vous allez prendre, conclut M. Jouhaux, n'oubliez jamais que votre attitude doit être supérieure à tous les mesquins calculs d'une pensée réactionnaire. »

La suite du débat sur la semaine de 40 heures

Prenant la parole après M. Jouhaux dans le débat sur l'application de la semaine de 40 heures, le délégué gouvernemental et le délégué ouvrier de Grande-Bretagne, estiment que l'étude de la question doit se poursuivre.

Le délégué du Gouvernement des Etats-Unis montre les progrès faits dans son pays pour arriver à l'application progressive des 40 heures.

M. Justin Godart, délégué gouvernemental français, réfute ensuite les critiques formulées contre l'application des 40 heures en France et met en doute l'exactitude des statistiques citées par certains orateurs. Par ailleurs, pour l'orateur, il est hasardeux de soutenir que c'est essentiellement la loi des 40 heures qui, en France, a causé le déficit de la balance commerciale. Il est certain que le commerce international de la France a souffert récemment mais malheureusement cette chute du commerce international est un phénomène mondial, qui se fait ressentir dans presque tous les pays. Quant au chômage, si la semaine de 40 heures ne l'a pas entièrement résorbé, elle a contribué à le faire diminuer sensiblement. Nous avons en France aujourd'hui 371.000 chômeurs ; il y en avait à même époque 415.000 en 1935 et 416.000 en 1936.

Après avoir réfuté la thèse selon laquelle c'est la semaine de 40 heures qui crée la vie chère, M. Justin Godart termine en exprimant le vœu que tous les pays représentés à la Conférence, profitant de l'initiative prise par la France, préparent dans leur intérêt la leur dans les meilleures conditions possibles.

La mise au point de la réforme française eds 40 heures à l'usage international a mis fin à la discussion générale de la Conférence du travail.

L'ensemble du projet est adopté par 79 voix contre 26

Aucune réplique n'a eu lieu.

Un amendement des employeurs, tendant à faire précéder la consultation des Gouvernements sur la généralisation de la diminution du travail d'une enquête sur les conséquences économiques de cette mesure, amendement combattu par le rapporteur, M. Marcel Bernard, délégué gouvernemental français, a été rejeté par 55 voix contre 32.

L'ensemble du rapport de la commission a été adopté par 79 voix contre 26. Le délégué patronal français a voté pour.

En conséquence la Conférence sera appelée à se prononcer demain par appel nominal sur l'inscription à l'ordre du jour de la session de 1938 d'un projet de convention sur la généralisation de la réduction du travail dans les mines de charbon.

La fin de la conférence du travail est escomptée pour demain soir.

VENDREDI tirage préliminaire de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris de la Loterie Nationale

Paris, 21. — Le tirage préliminaire de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris 1938, de la Loterie Nationale, aura lieu le vendredi 24 juin, à 21 h., au Palais des Sports à Paris.

La cérémonie sera précédée d'une présentation du carrousel des écuyers de l'école d'application d'artillerie de Fontainebleau, avec le concours des musiques et fanfares militaires.

Le numéro 861 du

Réveil Illustré

est paru

SOMMAIRE :

Un conte : LES ONDES ACCUSATRICES

Les Villes dont on parle PRAGUE

BAINS DE SOLEIL !

Un roman-cinéma : ALEXIS, GENTLEMEN CHAUFFEUR

DOROTHY LAMOUR A BIEN FAILLI SE NOYER !

SES PHOTOS SON CURIEUX COURRIER DES LECTRICES SA PAGE DU TRICOT SES NOMBREUX DESSINS HUMORISTIQUES etc... etc...

Un magnifique roman : L'AS AUX YEUX BLEUS

— Demandez le — REVEIL ILLUSTRÉ à tous nos vendeurs

20 pages : 50 centimes

"LA GRANDE-BRETAGNE EST MAINTENANT PRÊTE A SE DÉFENDRE..."

...déclare M. Hore Belisha, ministre de la Guerre

Londres, 21. — Dans un discours prononcé à la séance d'ouverture de la conférence annuelle du Conseil du Parti Libéral National, M. Hore Belisha, ministre de la guerre, a déclaré :

« Nous avons fait des merveilles dans le domaine du réarmement et le pays est maintenant prêt à se défendre ».

Le ministre a souligné que tout en dépensant pour son réarmement près d'un million de livres sterling par jour, le pays avait pu dépenser 50 millions de livres de plus par an pour les services sociaux « J'espère, at-il ajouté, que ces faits seront connus à l'étranger, car ils indiqueront aux fauteurs de guerre éventuels, que ce pays possède des ressources inépuisables financières, matérielles et spirituelles, lui permettant de faire face à n'importe quelle situation.

« J'entends dire fréquemment que nous n'avons pas de canons et seulement un petit nombre de soldats pour résister à un ennemi possible ; or, nous avons actuellement 181.000 hommes dans l'armée territoriale, contre 136.000 en 1936. En ce qui concerne l'armée territoriale, le nombre des engagements, pendant avril et mai derniers, était de 6.630, contre 3.789 pour la période correspondante de 1937 ».

LA GUERRE EN CHINE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il serait prématuré, estime-t on dans les milieux bien informés, de conclure à l'imminence d'opérations de grande envergure dans cette région.

Il semble, en effet, que le Japon en soit encore à la période de préparation diplomatique qui doit précéder le développement des opérations stratégiques.

Des détachements chinois auraient pénétré dans le Chansi

Londres, 21. — On croit dans les milieux militaires de Changhaï, que les armées chinoises qui défendaient la voie ferrée du Lounghai, ont pu, à la faveur de l'inondation du fleuve Jaune, se réorganiser aux environs de Tcheng Tchéou.

Des détachements auraient même poussé au nord, pénétrant dans le Chansi.

Un général exécuté pour désobéissance

Londres, 21. — On annonce aujourd'hui au quartir général du maréchal Tchang Kaï Chek, que le général Loung Ho Houn, qui commandait la 88e division d'élite au cours des combats de Changhaï, a été exécuté vendredi dernier, pour n'avoir pas obéi aux ordres reçus pour la défense de la ville de Lanfeng.

Bien que le général Loung Ho Houn ait ensuite ramené sa division au combat et reconquis Lanfeng, il a été condamné à mort et exécuté.

TRANSFERT DE TROUPES JAPONAISES

Hankéou, 21. — De l'Agence chinoise « Central News » : Par suite de l'extension des inondations du fleuve Jaune, particulièrement dans l'est du Honan, le théâtre des opérations se trouve porté à l'ouest de la province d'Ankouei. C'est là qu'ont été transférées la plupart des troupes japonaises qui se trouvaient dans le Honan.

PROTESTATION DE L'U. R. S. S. CONTRE LES BOMBARDEMENTS DE VILLES OUVERTES

Moscou, 21. — L'Agence Tass annonce que M. Smetanine, chargé d'affaires de l'U.R.S.S. au Japon, a présenté à M. Horimouchi, sous-secrétaire d'Etat japonais aux Affaires étrangères une protestation contre le bombardement des populations civiles des villes ouvrières chinoises, plus particulièrement par l'aviation.

« Le général Ugaki n'a pas voulu viser spécialement la France »

...a déclaré à M. Georges Bonnet, l'ambassadeur du Japon à Paris

Paris, 21. — On apprend que, durant son entrevue d'hier avec M. Georges Bonnet, M. Sigimura, ambassadeur du Japon à Paris, a tenu à affirmer que les récentes déclarations du général Ugaki, ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Tokio, mettant en cause les puissances étrangères au sujet de l'appui que la Chine trouverait auprès d'elles, n'avaient pas voulu viser spécialement la France.

L'occupation de l'île d'Hainan

Quant à une occupation éventuelle de l'île d'Haïnan par le Japon, on assure, ce soir, dans les milieux officiels, que la position du gouvernement français demeure fondée sur l'accord franco-japonais de 1907, aux termes duquel les deux puissances se sont engagées à s'appuyer mutuellement en vue du maintien de la paix, de la sécurité et de leur situation respective dans les régions voisines des territoires qu'elles administrent.

On considère à Paris qu'une occupation par le Japon de l'île d'Haïnan, proche de la Chine et commandant, au point de vue stratégique, le golfe du Tonkin, constituerait une atteinte à la situation et aux intérêts français dans cette région du Pacifique, garantis par les dispositions du traité de 1907.

ARMENTIÈRES deviendra-t-elle le centre départemental d'éducation de l'enfance déficiente ?

Les constatations surprenantes, faites hier, au cours d'une visite d'étude de l'hôpital psychiatriques, ont permis aux personnalités présentes, notamment M. Lebas, député, ancien Ministre et président du Conseil Général du Nord, de se faire une opinion à ce sujet.

Le problème de l'éducation de l'enfance déficiente fait actuellement l'objet des discussions de nos assemblées départementales.

Récemment, sur ce sujet, nous avons signalé que l'assemblée départementale du Pas-de-Calais avait, sur l'initiative de M. Rochard, préfet, et avec la presque unanimité du Conseil général, décidé de créer un Centre médico-pédagogique à **Fresnicourt-le-Dolmen.** Les terrains sont achetés. L'œuvre se poursuit...

Dans le Nord, on semble encore chercher la voie idéale. Le Conseil général est décidé lui aussi à « faire quelque chose ». Et, dans sa dernière session, il a désigné et chargé des commissions d'étudier le problème. L'assemblée a ouvert une vaste enquête afin de connaître d'une façoçn aussi exacte que possible la situation, le nombre des anormaux et de discuter des mesures à prendre pour rendre à l'individu signalé le sens social qui lui fait défaut.

Or, hier, grâce à l'initiative prise par M. Pierre DELCOURT, conseiller général, qui avait invité ses collègues de l'assemblée départementale à venir voir ce qui se passait à l'hôpital psychiatrique d'**Armentières**, on eut cette impression très nette : Armentières, par les résultats obtenus durant ces quelques dernières années dans sa double tâche entreprise dans la rééducation des arriérés mentaux et des « délinquants », peut et doit résoudre le problème posé devant l'assemblée départementale.

L'arrivée des personnalités

A 10 h., en effet, M. Pierre Delcourt qui, depuis six mois coordonne les services de cette importante administration et à qui sont confiés 2.400 malades ainsi qu'un personnel de 400 hommes et femmes, accueillait tour à tour : MM. Carles, préfet du Nord ; Gazagne, secrétaire général de la Préfecture ; Poitevin, secrétaire général de Préfecture, chef de cabinet de M. le Préfet du Nord ; le Dr Vielledent, inspecteur de la Santé et de l'Hygiène Publiques ; Marsy, chef de division à la Préfecture du Nord ; Plée, inspecteur départemental de l'Assistance Publique ; Jean Lebas, ancien ministre, député-maire de Roubaix, président du Conseil général ; Charles Saint-Venant, député-maire de Lille ; Couteaux, vice-président du Conseil général du Nord, membre de la Commission administrative ; Robin, procureur général à Douai ; Depis, procureur de la République à Lille ; Menand, substitut du Procureur de la République ; Caron, inspecteur adjoint à M. l'Inspecteur d'Académie ; Dernaucourt, inspecteur de l'Enseignement primaire ; le professeur Delannoy, membre de la Commission ; le professeur Raviart, directeur de la Clinique d'Esquermes ; Delporte, président de la Commission administrative ; Huet, chef de division honoraire de la Préfecture ; Duriez, conseiller général, membre de la Commission administrative ; Mme Robbe, membre de la Commission administrative, aux côtés de qui on remarquait la présence de MM. le médecin-chef Dubliineau ; le médecin-chef Guilbert ; Vandenhove, économe ; Vallas, receveur ; Lefebvre, secrétaire de la Direction ; Rosier, secrétaire de la Direction ; Benoit, surveillant-chef ; Dusausoi, surveillant-chef ; M. et Mme Delbecque ; MM. Duretz, instituteur ; Barbey, commissaire de police, etc...

Réception et discours

Le groupe des « Fifres et Tambours » reçut les personnalités et au cours de la séance, précieuse en enseignements, on entendit diverses allocutions : celle de M. DELPORTE, président de la Commission administrative ; de M. Pierre DELCOURT, directeur de l'Institution ; de M. LEBAS, président du Conseil général, qui à plusieurs reprises marqua sa surprise devant l'œuvre unique en France qui est réalisée en silence par l'Institut médico pédagogique d'Armentières.

Nous ne relaterons pas ces discours empreints d'admiration, tant à l'adresse du personnel enseignant des écoles de rééducation des délinquants et des arriérés mentaux. Le résultat est là, flagrant : 1.200 hommes. Aujourd'hui, on y compte 2.400 hospitalisés, dont 2.000 adultes et 400 enfants ou jeunes gens ! Avec un personnel de 400 employés, cela fait une véritable agglomération de 2.800 habitants.

D'autres chiffres ? En voici d'édifiants !

Surfaces cultivées. — 102 hectares.

Consommations. — Légumes, 160.000 kilos ; pain, 500.000 kilos par an ; viande de bœuf, 70.000 kilos ; pommes de terre, 850.000 kilos ; œufs, 170.000.

Lingerie. — On y répare chaque année 21.000 chemises, 39.000 paires de chaussettes ; on y confectionne plus de 1.200 paires de chaussures ; on en répare 7.000 paires ; on fournit 750 complets vêtements et on y assure l'entretien de 9.600 pantalons, 7.200 vestes.

Boisson. — La brasserie fournit 6.000 hectolitres de bière par an !

En outre, on lave annuellement 312.000 paires de draps ainsi que 200.000 chemises dans l'établissement.

Au Centre de rééducation

C'est là une question d'administration générale de l'Hôpital psychiatrique. A côté, disons-nous, existe l'Institution de rééducation de l'enfance déficiente et des délinquants, organisation nouvelle (surtout pour les délinquants) qui donne à ce jour des résultats magnifiques qu'il était du devoir de connaître et d'apprécier.

C'est ce que MM. les membres de l'assemblée départementale, ainsi que M. Carles, préfet du Nord, ont reconnu hier au cours de leur journée d'étude en visitant ce futur Centre médico-pédagogique qu'est Armentières.

M. CARLES, préfet du Nord, profita d'ailleurs de son séjour pour féliciter trois élèves de l'Institut : G. Créquy, A. Le Grill et R. Marcounet, récemment reçus au C.E.P.E. (3 reçus sur 3 présentés) ; pour féliciter les « musiciens » de la section des Fifres, pour dire son admiration devant les exercices gymniques exécutés par les jeunes gens du groupe des délinquants, pour féliciter le personnel tout entier de l'Institut et en particulier le personnel enseignant.

Et quand les petits anormaux, garçons et filles, vinrent en chantant saluer les personnalités réunies dans la Salle des Fêtes, ce fut pour celles-ci un instant bien douloureux et charmant en même temps à passer. Des larmes coulèrent, larmes d'émotion difficilement contenues et que M. Saint-Venant, député-maire de Lille, ainsi que M. Carles, préfet du Nord, s'efforçaient, mais en vain, de cacher !

Ce fut ensuite la visite du potager, de divers pavillons, des étables, écuries, remises, porcheries, brasserie, cuisine et enfin, au Pavillon Dron, susceptible de devenir, peut-être, le futur Centre départemental médico-pédagogique : la réception des autorités par le personnel de l'hôpital, réception au cours de laquelle le représentant du Syndicat, M. Dehoucq, assura M. le Préfet du Nord du concours entier des fonctionnaires de l'établissement.

« Si nous connaissons le bien-fondé de nos revendications, déclara M. Dehoucq, nous savons aussi que notre devoir est de tout faire pour les déshérités qui nous sont confiés et avec l'esprit de justice de notre directeur, nous continuerons dans la confiance et l'union à assumer notre tâche ».

R. LUSSIEZ.

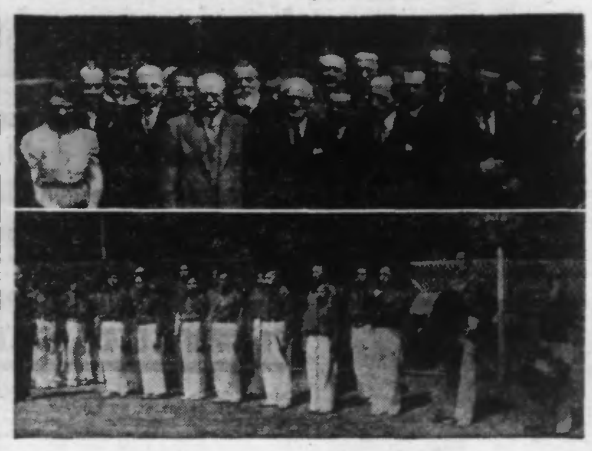

EN HAUT : *Le groupe des personnalités entourant MM. CARLES, Préfet du Nord ; LEBAS, Président du Conseil général ; SAINT-VENANT, Député-Maire de Lille ; COUTEAUX, DURIEZ, Conseillers généraux, etc...* — EN BAS : *La Fanfare des fifres.* (Ph. Réveil)

POUR RANIMER LES INDUSTRIES DE LA RÉGION

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Elle avait pour autre cicérone M. Louis Sculfort, dont les connaissances font autorité en matière d'économie régionale.

D'usine en usine

Nous ne détaillerons pas les visites qui ont été faites, en cette première journée, aux grands établissements du bassin. La délégation a parcouru les ateliers de la fabrique de fer d'**Hautmont**, où elle a été reçue par M. De Beco, administrateur délégué, et M. Joie, directeur. Elle a inspecté les usines de construction de matériel de chemin de fer du Tilleul, à **Sous-le-Bois**, sous la conduite de MM. Cambier, président du Conseil d'administration, et Badine, directeur général. Elle a été reçue à la fabrique de tubes, nouvellement installée, d'**Aulnoye-Monbard** et **Louvroil**, par MM. Marcel Champin, président du Conseil d'administration, Crouzillier, administrateur délégué, Tourtoulout, directeur à Aulnoye, Krieger, directeur à Louvroil, etc., et elle a pu admirer, dans cette usine, en plus des ateliers, une école modèle d'apprentis, une maison familiale d'heureuse conception et diverses œuvres sociales. Au cours de l'après-midi, enfin, elle s'est intéressée à la description qui lui fait les ateliers des Aciéries du Nord direction de l'usine.

Une richesse improductive

Partout, uniformément, les délégués ont pu se rendre compte qu'il y a des usines dotées de moyens de production puissants et modernes, d'un outillage considérable et perfectionné, d'installations techniques absolument remarquables. Mais ils ont dû constater aussi que cette richesse considérable, d'un si grand intérêt pour la prospérité de la nation était en grande partie malheureusement improductive, faute de moyens de l'exploiter. Les commandes ne parviennent qu'au compte-gouttes et le travail doit se faire au ralenti.

D'immenses ateliers sont vides. Dans d'autres, on travaille quelques jours par semaine avec un personnel réduit. Rares sont ceux qui ont conservé une notable activité.

On pourrait citer de nombreux exemples ; contentons-nous de donner celui d'une grande usine de construction de matériel roulant, dont le personnel a été ramené de 1.200 à 400 unités. De plus, la Société Nationale des Chemins de Fer ayant suspendu toute commande, l'usine en est réduite aux quelques marchés passés avec des entreprises privées ; dans quelques mois, le travail en cours exécuté, elle n'aura plus le moindre travail à donner à ses derniers ouvriers.

Une action énergique

Comme l'a fait remarquer M. Louis Sculfort, il est indispensable à ces usines pour qu'elles vivent, de travailler à plein rendement, ce qui leur permet de réduire leurs prix de revient et de tenter la lutte efficacement sur les marchés extérieurs. Peut-on arriver à ce résultat?

Il est certain qu'à l'issue de cette première journée d'enquête, les délégués ont déjà une profonde impression de la nécessité de « faire quelque chose ». Lorsque la délégation, renforcée des élus de la région, se retrouvera à Paris, elle saura dire, d'une voix autorisée, que dans le programme de grands travaux du gouvernement il doit y avoir une place pour les industries du Bassin de la Sambre.

C'est une certitude qui a été donnée aux représentants des syndicats ouvriers de la région par le président de la délégation, M. Perrin, au cours d'une réunion qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Maubeuge.

Une entrevue avec les délgations syndicales

Les syndicats ouvriers du bassin avaient tenu à venir donner des indications sur la situation aux membres de la commission. Une conférence eut lieu à 18 heures à Maubeuge, sous la présidence de M. Deudon, député-maire. Elle réunit MM. Daniel-Vincent, Perrin, Gérente, Petrus Faure, Thomas, députés ; Louis Sculfort, Emond, maire de Berlaimont et, d'autre part, les délégations conduites par M. Renaud, secrétaire de la Bourse du Travail.

M. DEUDON relata les circonstances dans lesquelles, avec son collègue, M. Thomas, il avait suscité cette visite parlementaire et il annonça que la délégation, contrairement au programme primitivement tracé, ne s'en tiendrait pas à l'étude de l'industrie métallurgique mais qu'elle étendrait le champ de ses investigations aux autres industries : marbrerie, si durement touchée, céramique, etc.

M. RENAUD remercia les parlementaires, puis il développa un rapport précis et concret sur la situation. Il souligna notamment l'intensité du chômage partiel, les difficultés de la marbrerie qui agonise, la crise subite du bâtiment à la suite de l'achèvement des travaux militaires. Enfin, il signala que l'on ne pouvait admettre de parler de dérogation aux quarante heures tant que la majorité des ouvriers ne feraient que des semaines réduites à trente ou trente-deux heures. Il signala à ce propos le cas spécial d'une usine de Feignies qui, ayant licencié un de ses deux postes de lamineurs, osait en même temps solliciter une dérogation pour le poste restant.

« Ce que demande la population, dit-il, c'est du travail. Si tous les ouvriers pouvaient faire leurs quarante heures, nous serions en mesure de répondre à M. Daladier quand il réclame les aménagements pour améliorer la production. »

M. PERRIN dressa un tableau des constatations effectuées ; des usines où l'on travaille au ralenti, un avenir sombre : « Dans deux mois, certaines ne sauront plus que faire et, dans quatre mois, s'il n'y a pas de changement, elles seront complètement arrêtées. »

M. Perrin donna l'assurance que ses amis et lui, avec les députés et le sénateur Daniel-Vincent, agiront énergiquement auprès des ministères intéressés pour que des mesures urgentes et rapides soient prises, que des commandes viennent ranimer les industries et qu'ainsi la prospérité renaisse.

« Ce que nous faisons, dit-il, en trouvant une solution au problème du travail dais cette région, c'est une collaboration au problème national du travail. »

Après intervention de MM. GERENTE et Petrus FAURE, puis quelques mots de M. DANIEL-VINCENT, qui résume les impressions générales, la séance fut levée.

Aujourd'hui, la commission poursuivra ses travaux dans la région de Jeumont plus spécialement, et elle s'occupera des ateliers de construction de matériel électrique, des glaceries, marbreries, fabriques de céramique, etc.

L. BAJEUX.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 22 juin 1938 : Soleil : lever à 3 h. 49 ; coucher à 19 h. 56. Lune : lever à 0 h. 0 m. ; coucher à 13 h. 40. Aujourd'hui : saint Alban. — Demain : saint Félix.

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 21 juin, à 17 h. 45. Baromètre : 765 mm. 0, baisse depuis la veille à 17 h. 45 : 3 mm. 6. Thermomètre : Fronde : 24° 5 ; Minima : 11° 7 ; Maxima : 26° 2. Etat hygrométrique : 64. Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 17 h. 45 : néant. Direction du vent : ouest. Force : faible. Etat du ciel : pur. Prévision pour la journée de mercredi : chaud, orageux, pluies.
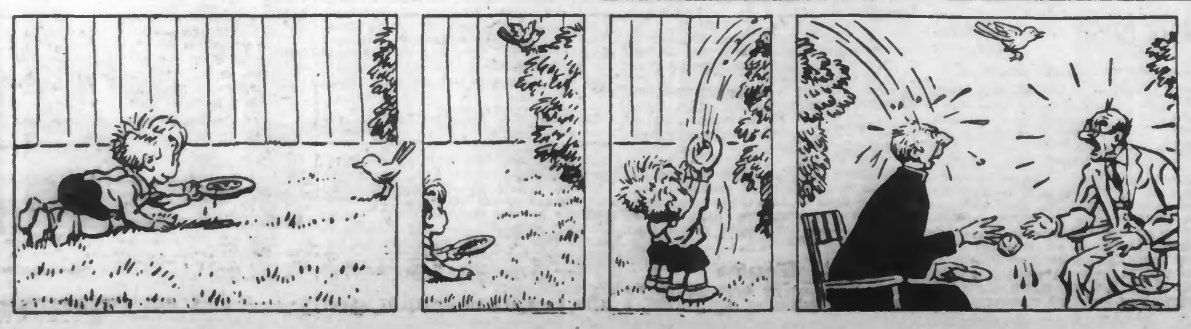
« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX